Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 9

Artikel: L'Hôpital suisse de Paris hier et aujourd'hui : allocution du président Jean Bridel

Autor: Bridel, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'HOPITAL SUISSE DE PARIS
Hier et aujourd'hui

Allocution du président Jean Bridel

« Avant de procéder, comme je le fais traditionnellement au terme de cette Assemblée Générale, à la revue de nos intentions, de nos projets à court et moyen terme, je voudrais commenter les informations qui viennent de vous être communiquées sur l'exercice 84 et revenir sur certains évènements significatifs antérieurs à cette journée.

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser nos remerciements à deux de nos mandatés qui nous ont demandé de ne pas renouveler leur mandat. Il s'agit :

— pour commencer par le plus ancien parmi nous, M. Jean Frutiger qui depuis pratiquement le début de notre vie associative a assuré, avec dévouement et compétence le contrôle de notre comptabilité. Compte tenu de sa large expérience professionnelle, M. Frutiger nous offrait une garantie qu'il partageait d'ailleurs avec M. Lampart qui nous a quitté l'année dernière, malheureusement pour toujours et M. Willy Bossard qui malgré une récente intervention chirurgicale a rempli sa mission de commissaire aux comptes. Qu'il en soit ici vivement remercié. M. Frutiger représentait pour la plupart d'entre nous et certainement pour beaucoup d'entre vous la solidité du roc. Bref la sécurité fait homme. A ces estimables dimensions physiques qui, d'entrée de jeu appelaient au respect, s'ajoutaient une gentillesse, un intérêt pour les activités et les problèmes d'autrui, une convivialité qui enchantait et enchante toujours ceux qui le connaissent.

M. Frutiger depuis qu'il a pris sa retraite est souvent absent de Paris, justement dans cette période du printemps début de l'été, époque consacrée à l'établissement des comptes. Plutôt donc de fournir une participation incomplète, il a préféré renoncer à un nouveau mandat de commissaire aux comptes. Nous le regrettons sincèrement mais comprenons parfaitement sa position. Encore merci pour lui. C'est toujours avec plaisir et amitié que nous le reverrons au gré de rencontres occasionnelles.

Ensuite M. Pierre-Etienne Weber administrateur qui, dans le cadre de ses activités professionnelles, vient de recevoir la haute mission de défendre les activités de Hofmann-Roche en Belgique. M. Weber a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'apporter son concours éclairé à la solution de certains problèmes de fond touchant à l'orientation à donner au fonctionnement de notre hôpital. Très rapide dans l'analyse il dégageait des conclusions toujours marquées d'une recherche dans l'efficacité. Tout le Conseil le regrette et lui a d'ailleurs manifesté par écrit ses remerciements en le félicitant pour sa nouvelle nomination, persuadé que son talent pourra pleinement s'exercer, au grand profit de son entreprise, dans ses nouvelles fonctions.

L'année dernière je vous citais les 3 axes d'orientation que nous nous étions fixés :

axe hôtelier
axe social
axe technique.

Pour l'hôtellerie nous avons rempli le contrat. Deux de nos premiers étages d'hospitalisation ont donc été transformés pour offrir un meilleur confort à nos malades. Au lieu d'un grand nombre de chambres à 4 et 3 lits, il n'en reste plus que deux par étage avec en contre partie un nombre accru de chambres à 1 lit et à 2 lits. Nous avons profité, par ailleurs d'améliorer les systèmes de télé-surveillance et par là de sécurité.

Pour le technique, nous avons commencé à informatiser notre service administratif. Un mini-ordinateur avec ses périphériques est maintenant opérationnel depuis le 1er janvier. Toute notre comptabilité, le service de la paye et la procédure des admissions sont désormais traités dans nos murs. Cette décision d'acquérir un ordinateur a trouvé rapidement sa justification dans l'augmentation considérable de nos entrées qui a atteint sur l'ensemble de l'établissement +23 % par rapport à 1983 avec + 68 % pour la médecine aiguë dit de court séjour. Toujours dans le domaine des équipements techniques un 3e ascenseur, également opérationnel à ce jour, devrait grandement faciliter l'accès des étages aux visiteurs et diminuer les temps d'attente à nos malades puisque désormais ils disposeront de leur propre installation évitant également des contacts parfois non souhaités avec les gens de l'extérieur.

Quant à l'axe social qui s'entend aussi bien au niveau de la vie sociale à l'intérieur de notre établissement et de l'association constituée par nos adhérents, qu'à la préoccupation du bien-être de nos malades, nous l'avons effleuré, sinon plus, en aménageant nos nouveaux locaux et en nous penchant avec plus d'ardeur sur les relations entre l'Hôpital et la MSR.

Il n'en reste pas moins que la proclamation d'un axe social, si elle est de bon ton, se heurte au niveau des réalisations à de si nombreuses difficultés que nous sommes bien obligés de constater que rien de vraiment nouveau n'a encore été entrepris. Je vais d'ailleurs revenir sur cette question lorsque je vous entretiendrai de nos lignes d'action à appliquer à l'exercice actuel et à l'exercice prochain.

Comme il est d'usage en pareille réunion, vous avez été plus ou moins submergés par des chiffres

dont le sec énoncé ne donne pas toujours la vraie signification de l'évènement. Ainsi :

— annoncer une croissance considérable du nombre des entrées c'est changer le rythme du fonctionnement interne, c'est changer de vitesse. Le moteur en effet est resté le même : même nombre de personnel tant médical, infirmier qu'administratif. Il y a 10 ans, en 1974, nos malades en Médecine court séjour, restaient en moyenne 22 jours à l'hôpital. Maintenant environ 11 jours soit 2 × moins de temps. A l'époque 10.500 jours avec 525 entrées au cours de l'année. Maintenant 10.000 jours (un peu moins) avec 909 entrées presque le double. Tout cela tiendrait à dire que la qualité des soins : nouveaux médicaments, nouveaux traitements, plus grande rapidité des diagnostics est très supérieure à ce qu'elle était. En fait le type de malade joue un grand rôle : telle affection est très longue à soigner, telle autre cède beaucoup plus vite aux assauts de la thérapeutique. De toute façons ce retournement de la situation : temps de séjour court au lieu de long d'où nombre d'entrées en forte croissance, marque la vitalité de notre établissement et son souci de s'adapter aux circonstances du moment. Quiconque aujourd'hui, dans le domaine hospitalier, préfère la quiétude des habitudes aux efforts exigés par ce qu'on appelle la modernité, est appelé à disparaître. Notre rythme actuel n'est pas encore satisfaisant, car, à l'exception de nos lits de MS notre taux moyen d'occupation, avec 76,4 % reste inférieur de 10 points à l'objectif fixé. Ainsi on vous a rappelé la faible participation des nationaux suisses à notre population hospitalière. A noter cependant qu'elle a quelque peu augmenté : + 4 % en MA et surtout énormément en MS où elle a doublé, les temps de séjour de nos nationaux est en moyenne très supérieur avec plus de 53 % en MA et 8 % en MS ce qui s'explique par l'âge, les malades suisses comptant parmi les plus âgés de l'établissement. Ceci est à la fois très compréhensible mais aussi attristant de constater que la population hospitalière plus jeune se recrute principalement hors de nos cercles helvétiques.

Je dois ajouter qu'en ce début 1985 si l'activité hospitalière est en progrès sur le début 84 (+ 13 % d'entrée avec + 3,3 % de jours car — 8,7 % des DMS), ce qui est encourageant, la part des Suisses diminue.

Comme les choses changent en 30 ans. Je lisais l'autre jour le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la création d'un Hôpital suisse à Paris, dans lequel il était précisé que la colonie suisse de Paris avec 30.000 inscrits justifiait à elle seule la construction de 90 lits. Sous-entendu, elle en avait besoin et les remplirait.

Venons-en maintenant à nos lignes d'actions pour le futur immédiat et à moyen terme. Elles ont été élaborées en tenant compte naturellement des sujétions imposées par l'Administration, notre tutelle, qui aujourd'hui et probablement demain s'oppose à toute création de nouvelles activités au sein d'un établissement dès lors qu'elles exigeraient - ces nouvelles activités - des charges financières nouvelles (même si elles se trouvaient annulées par des ressources correspondantes) et des créations de postes de travail). C'est ainsi que nous avons décidé :

— de continuer le réaménagement et la nouvelle distribution des locaux construits, il y a 15 ans. Les 3e et 4e étages, accueilleront, l'un après l'autre au cours de l'été et du début de l'automne, les maîtres d'état désignés.

— de renforcer, sur le plan médical nos moyens d'investigations par fibres optiques.

— de mettre en place, la première fois depuis notre création, une organisation chargée des relations humaines tant internes qu'externes. C'est à dire mener une action de R.P.

Examinant la masse des investissements qui année après année finit par atteindre au terme de 1984 en francs courants environ 16 Mo F (en réalité beaucoup plus en francs constants, il a paru indispensable à votre Conseil de réfléchir sur la finalité de cette énorme dépense et de la justifier).

Je tiens à préciser qu'il s'agit d'investissements réalisés depuis le début de l'activité opérationnelle de l'hôpital, soit dès 1970. Ne sont pas compris les investissements initiaux ayant permis dans la fin des années 60 la réalisation de l'outil de travail initial : ses bâtiments (actuellement en voie de réaménagement) et les équipements, agencements et matériels mis à disposition à l'époque.

La finalité se défend facilement. Dans une société de consommation comme la nôtre les besoins pour tout ce qui concerne la santé sont en évolution rapide tant quantitativement que qualitativement, les moyens pour répondre à ces besoins subissent une pression identique. Ne pas suivre c'est, à terme, à court terme perdre le contact avec la réalité et quelles que soient les bonnes intentions affichées, perdre la clientèle, perdre sa raison d'être avec pour conséquence un arrêt des activités, des licenciements, la dilapidation du patrimoine immobilier et des équipements sinon un déclassement soit une nécessité de se diversifier dans une activité moins molle avec son cortège d'abandons matériels et spirituels.

Tous les investissements entrepris au cours de ces 15 dernières années d'exploitation ont été dictés par la préoccupation constante de rester au niveau médical et hôtelier imposé par l'évolution des besoins et celle concomitante des moyens.

Si donc les investissements réalisés me paraissent obéir à cette finalité brièvement résumée ci-dessus, reste à savoir s'ils sont exploités au

maximum. Créer de nouvelles disciplines, aménager de nouveaux locaux, moderniser des équipements sont des actions nécessaires mais pas suffisantes en elles-mêmes. Il faut les faire connaître, les valoriser dans l'environnement, et finalement les rentabiliser au profit de ceux à qui elles sont destinées, les malades, et au profit de ceux qui mènent ces actions, c'est-à-dire tous ceux qui activement y participent chacun à sa place.

Or le sentiment apparait d'une certaine inhibition. L'HSP n'est pas suffisamment connu. Aujourd'hui encore il est soit perçu comme un établissement de luxe réservé à une clientèle privilégiée, suisse comme le laisse entendre son nom, soit comme un établissemen de second ordre aux performances et moyens médicaux conventionnels sans attrait, aux possibilités très limitées puisque ne disposant pas d'un service de chirurgie. A cette inhibition qui l'empêche de s'ouvrir largement vers l'extérieur, s'ajoute me semble-t-il une certaine inhibition des services intérieures vis-à-vis les uns des autres : cloisons étanches entre service, tendance à se concentrer d'ailleurs souvent avec succès sur une sphère limitée d'intérêts particuliers. Autrement dit développer un certain particularisme aux dépens de l'intérêt général.

Tout cela aboutit à une activité générale qui bien qu'en continuelle augmentation au cours de ces deux dernières années ne permet pas encore d'atteindre un taux d'occupation suffisant de nos lits et engendre le déficit même si celui-ci peut être considéré par certains comme tolérable. Par les temps qui courent, un hôpital consacré exclusivement à la médecine reste sous le contrôle constant de l'Administration de tutelle dont les besoins en lits de médecine sont négatifs.

Ce type d'établissement est d'autant plus vulnérable s'il présente un niveau d'activité jugé insuffisant.

Voilà pourquoi votre Conseil a décidé d'investir, car c'est bien d'un investissement qu'il s'agit, dans un domaine beaucoup moins directement quantifiable, celui des relations humaines et publiques. L'objectif est de nous mieux faire connaître et surtout de mettre en valeur nos atouts majeurs : un hôpital à dimensions humaines, propre, bien entretenu où l'accueil est aimable et efficace. De faire part de nos réussites médicales. De détruire les images fausses d'un établissement réservé à une clientèle privilégiée ou exclusivement d'origine suisse. De tenter de dégager certaines spécificités médicales. Et aussi de modeler un esprit intérieur d'entreprise débouchant sur la satisfaction sinon la fierté de chacun des membres du personnel comme de la direction d'appartenir à une organisation moderne et dynamique qui, et j'insiste, considère que nos nationaux doivent trouver dans nos murs l'amicale considération qu'ils méritent d'autant plus que plusieurs, par des dons ou des legs souvent très généreux, ont participé ou participent à notre œuvre.

Pour terminer un mot sur notre association et ses liens avec nos adhérents. Que ces derniers sachent qu'un long et fastidieux travail de recensement a été effectué grâce à un programme informatisé que j'espère judicieux, dès maintenant opérationnel, je pense que les contacts seront plus faciles et rapides pouvant déboucher sur des rencontres plus nombreuses et vivantes que cette rencontre annuelle au moment de l'Assemblée générale. Actuellement nous avons 910 adhérents. Leur moyenne d'âge devient de plus en plus élevée et par voie de conséquences nos effectifs diminuent. Il nous faut intéresser les plus jeunes.

Vous voilà informés du passé et de l'avenir. Il ne reste à remercier tous ceux qui de près ou de loin nous ont soutenu, apporté leur conseil ou leur travail. A notre personnel vont aussi les remerciements du Conseil, les félicitations pour les progès accomplis, les encouragements pour vaincre les obstacles qui toujours surgissent. At last but not least, je remercie l'Ambassade de Suisse en France qui reste notre plus haute instance à laquelle nous nous adressons en période de crise et qui malgré ses charges importantes s'intéresse quotidiennement, je pourrais dire, à nos activités. Elle les connait bien d'ailleurs puisque l'un de ses collaborateurs et non des moindres, son conseiller économique et social fait partie de notre Conseil. Il s'agit de M. Jörg Streuli qui en l'absence de M. l'Ambassadeur le représente ici ce soir ».

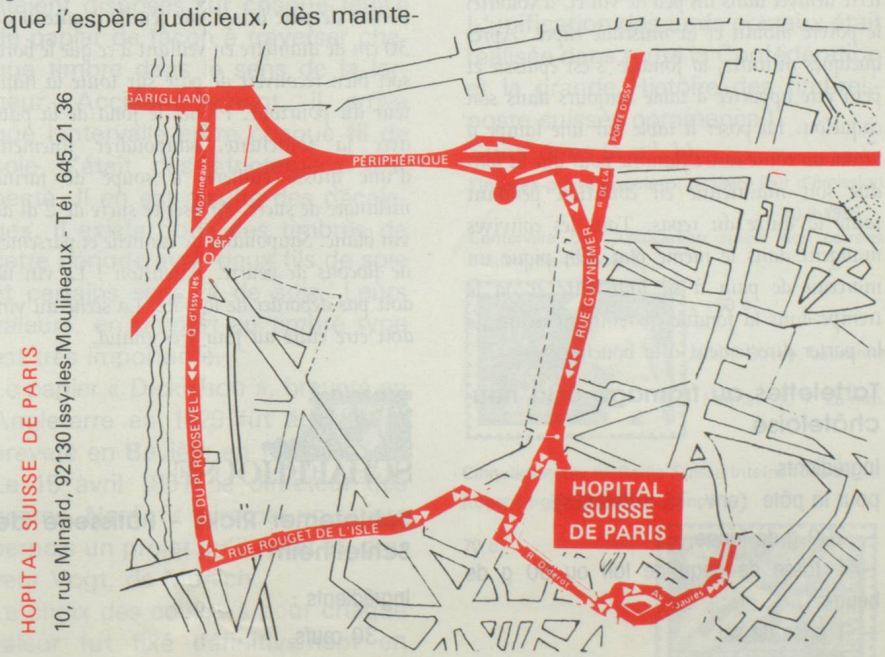

HOPITAL SUISSE DE PARIS
10, rue Minard, 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél. 645.21.36